

La CSC pourrait boycotter l'AIP, pas la FGTB

■ Le syndicat chrétien juge que la réforme de la loi de 1996 rend une négociation salariale vaine.

La CSC pourrait boycotter les prochaines négociations en vue d'un accord interprofessionnel (AIP), a-t-elle laissé entendre mardi. "La question se pose. Notre conseil général prendra position à la mi-novembre", a affirmé Marc Leemans. Le président du syndicat chrétien venait de présenter, en compagnie de la secrétaire générale Marie-Hélène Ska, une analyse sévère de l'accord budgétaire intervenu ce week-end au gouvernement fédéral.

Plus particulièrement, les deux dirigeants ont dénoncé le "carcan renforcé" pour les négociations salariales, qui interviennent tous les deux ans. Pour rappel, la "suédoise" s'est accordée sur un durcissement de la loi de 1996 sur la compétitivité des entreprises. Désormais, pour déterminer la norme salariale, il faudra non seule-

ment tenir compte des prévisions d'évolution du coût salarial dans les pays voisins (Allemagne, France, Pays-Bas), mais aussi de l'évolution passée, afin de gommer un éventuel accroissement de l'écart salarial. De plus, les réductions de cotisations accordées aux employeurs à la suite du tax shift n'entreront pas en ligne de compte et seule la moitié des éventuelles futures baisses de charges interviendront dans le calcul. Enfin, de la norme ainsi déterminée, sera encore soustraite une marge de sécurité de 2,5% (et en tout cas au moins égale à 0,5%). "Si au bout du compte il reste quand même une marge salariale, analyse M^{me} Ska, elle sera verrouillée dans une loi ou une convention et les entreprises qui la dépasseraient se verraient lourdement sanctionnées. Bref, on est loin de la liberté de négocier les salaires."

"Négocier le poids des chaînes?"

Et comme cette négociation des salaires constitue le cœur des négocia-

tions bisannuelles d'un AIP, la question de la participation syndicale à cette "négociation" se pose clairement.

A la FGTB, certains se la posent également. "Négocier quoi? Le poids des chaînes?", réagit le secrétaire fédéral Jean-François Tamellini, sur Twitter. *On ne demanderait pas mieux. Mais que reste-t-il à négocier?"*

Le secrétaire général de la FGTB Marc Goblet ne partage cependant pas ce point de vue. "Dire que l'on se pose des questions sur sa participation à l'AIP, c'est faire le jeu de ceux qui, côté patronal, veulent supprimer la concertation interprofessionnelle. Nous, nous restons dans un schéma où l'on maintient l'unité des travailleurs, dans l'intérêt des secteurs où les syndicats sont plus faibles et de ceux où il n'y a pas de commission paritaire."

Voilà un autre sujet de discussion pour le front commun, qui se réunit mardi prochain pour décider d'éventuelles nouvelles actions (de grève ou autre) contre le gouvernement Michel.

L. G.

Marc Goblet veut maintenir l'unité des travailleurs.

Le catalogue des griefs

"Une braderie"

La CSC qualifie l'accord budgétaire "suédois" de "braderie à tous les étages". Elle dénonce l'absence de pas vers une plus grande justice fiscale; les 900 millions d'économies dans les soins de santé, qui toucheront les gens; la réduction de 161 millions de l'enveloppe bien-être destinée aux allocations les plus basses; les coupes dans les pensions de demandeurs d'emploi, des prépensionnés et des travailleurs du secteur public; les sanctions pour les malades et invalides qui ne collaborent pas suffisamment à un trajet de retour au travail; le doublement de la période d'attente (de 6 à 12 mois) pour un jeune travailleur avant de bénéficier d'une indemnité de maladie. Un des seuls points positifs : l'annualisation du temps de travail se fera via des conventions passées entre syndicats et employeurs, alors qu'elle était automatique dans la première version du projet de loi Peeters. L. G.